

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2007**

- : - : - : - : -

**1<sup>ère</sup> séance : 20 h 30**

*Étaient présents :*

Alain MÉTRAL, Maire,  
Jean-Yves LEMÉTAYER, André SIMON, Élisabeth LEGRAND,  
Jean-Claude LEPAON, Claude DUGUEY, Adjoint.  
Thérèse VIDON, Michel MADORÉ, Dany DAVID, Evelyne  
DOINEIL, Gilles LECLERC, Sophie MARTIN, Jean-Pierre  
RUAULT, Annick LAMAZURE, Daniel CAILLOT, Josiane  
MARAIS, Mireille BRAJON, René GROULT, Michel  
CHAIGNON, Patrice LEREVEREND, Conseillers et Conseillères  
Municipaux.

*Étaient absents :*

Béatrice CAUCHY (procuration à Élisabeth LEGRAND),  
Catherine POIROT (procuration à Jean-Yves LEMÉTAYER),  
Christian COURSIN (procuration à Jean-Pierre RUAULT),  
Dominique BRALEY (procuration à Alain MÉTRAL), Paulette  
LEMARIGNER (procuration à Dany DAVID), Jean-Michel HEC  
(procuration à Michel CHAIGNON).

*Absente :*

Françoise GRAMMAY

*Secrétaire de séance :* S. MARTIN  
Assistée de Florence FISCHER, Directrice de Cabinet.

*Date de convocation :* 23 mars 2007

*Date d'affichage :* 06 avril 2007

**1 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET DU COMPTE DE GESTION 2006.**  
**(BUDGET PRINCIPAL ET ANNEXE C.C.A.S.)**

Sous la Présidence de Mr Jean-Yves LEMÉTAYER, Mr DUGUEY adjoint aux affaires financières donne la lecture de la présentation générale, aussi bien en section de fonctionnement qu'en section d'investissement du compte administratif 2006.

Puis, Mr Duguey présente le budget annexe du Centre Communal d'Action Sociale.

Il précise que les écritures de comptes administratifs et de gestion concordent.

Conformément à l'article L 2121 – 14 du code général des collectivités territoriales, Mr Métral, Maire, quitte la salle.

Les comptes administratifs et de gestion sont votés **à l'unanimité**, le groupe de l'opposition s'abstenant.

Le Maire

A. MÉTRAL

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2007**

- : - : - : - : -

**2<sup>ème</sup> séance : 21 h 30**

*Étaient présents :*

Alain MÉTRAL, Maire,  
Jean-Yves LEMÉTAYER, André SIMON, Élisabeth LEGRAND,  
Jean-Claude LEPAON, Claude DUGUEY, Adjoint.  
Thérèse VIDON, Michel MADORÉ, Dany DAVID, Evelyne  
DOINEIL, Gilles LECLERC, Sophie MARTIN, Jean-Pierre  
RUAULT, Annick LAMAZURE, Daniel CAILLOT, Josiane  
MARAIS, Mireille BRAJON, René GROULT, Michel  
CHAIGNON, Patrice LEREVEREND, Conseillers et Conseillères  
Municipaux.

*Étaient absents :*

Béatrice CAUCHY (procuration à Élisabeth LEGRAND),  
Catherine POIROT (procuration à Jean-Yves LEMÉTAYER),  
Christian COURSIN (procuration à Jean-Pierre RUAULT),  
Dominique BRALEY (procuration à Alain MÉTRAL), Paulette  
LEMARIGNER (procuration à Dany DAVID), Jean-Michel HEC  
(procuration à Michel CHAIGNON).

*Absente :*

Françoise GRAMMAY

*Secrétaire de séance :* S. MARTIN  
Assistée de Florence FISCHER, Directrice de Cabinet.

*Date de convocation :* 23 mars 2007

*Date d'affichage :* 06 avril 2007

Avant d'aborder l'ordre du jour, Mr le Maire demande à l'Assemblée Municipale de bien vouloir rajouter la question supplémentaire suivante :

- acquisition par la commune d'Agneaux d'une partie de la parcelle AB 116 appartenant à Mr et Mme ÉVENO.

### **1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 22 FÉVRIER 2007**

Le compte rendu est voté **à l'unanimité**.

### **2 – AFFECTATION DU RÉSULTAT DU BUDGET DE L'EXERCICE 2006 SUR L'EXERCICE 2007**

**A l'unanimité**, le groupe de l'opposition s'abstenant, l'assemblée municipale procède à l'affectation du résultat excédentaire d'un montant de 861 061.70€ de la section de fonctionnement de l'exercice 2006 au budget prévisionnel 2007 comme suit :

- compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »	:	361 061.70€
- compte 1068 « excédent de fonctionnement reporté »	:	500 000.00€

### **3 – VOTE DU BUDGET**

Mr Duguey donne la lecture chapitre par chapitre des prévisions budgétaires 2007 de chaque section du budget prévisionnel.

#### **A) Section de fonctionnement :**

Cette section est équilibrée en recette et en dépense et s'élève à : 3 740 178.70€

#### **B) Section d'investissement :**

Cette section est équilibrée en recette et en dépense et s'élève à 3 001 360.89€

Le virement d'équilibre s'élève à : 426 906.95€

#### **C) Taux d'imposition**

Mr DUGUEY soumet à l'assemblée municipale la proposition de la commission des finances réunie le 15 mars 2007, à savoir :

- augmenter de 1% les taux des quatre taxes directes locales et inscrire un produit attendu d'un montant de : 1 739 101.00 €.

Le budget est voté **à la majorité**, le groupe de l'opposition votant contre.

### **4 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Il est prévu d'inscrire au compte 6574 un montant de 121 462.46€ et d'accorder aux associations les subventions telles qu'elles sont énumérées dans le tableau annexé à ce compte rendu.

L'Assemblée Municipale vote ce crédit budgétaire **à l'unanimité**.

**5 – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION SAINT-LOISE – ÉXONÉRATIONS FISCALES POUR LES ENTREPRISES SITUÉES AU SEIN DU PÉRIMÈTRE DU PÔLE DE COMPÉTITIVITÉ.**

**A l'unanimité**, l'assemblée municipale décide de se prononcer favorablement sur l'exonération de la taxe professionnelle pour les entreprises situées au sein du périmètre du pôle de compétitivité.

**6 – APPROBATION DE LA DISSOLUTION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU MARCHÉ AU CADRAN DE MOYON**

**A l'unanimité**, l'assemblée municipale décide de se prononcer sur la dissolution du Marché au cadran de Moyon.

**7 – ACQUISITION PARCELLES DE MR L'HÔTELLIER**

**A la majorité**, le groupe de l'opposition votant contre, l'assemblée municipale décide d'autoriser le Maire à signer l'acte notarié pour acquérir les parcelles AL 25 et AL 26 appartenant à Mr LHOTELIER, pour un montant de 2 165€ dans le but d'améliorer le circuit des teurses d'Hébécrevon.

**8 – LOTISSEMENT « BEAUCÉ » : RÉTROCESSION DE LA DERNIERE PARTIE DE VOIRIE ET DU TERRAIN SUPPORTANT LE TRANSFORMATEUR EDF RUE SAINT-FIACRE DANS LE DOMAINE PRIVÉ DE LA COMMUNE**

**A l'unanimité**, l'assemblée municipale décide d'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires afin d'engager la rétrocession dans le domaine privé de la commune, des voies du lotissement « BEAUCÉ » rue Saint-Fiacre.

**9 – ACQUISITION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AB 116 APPARTENANT A MR ET MME ÉVENO**

**A l'unanimité**, l'assemblée municipale décide d'autoriser le Maire à signer l'acte notarié pour acquérir la parcelle AB 116 appartenant à Mr et Mme ÉVENO pour le prix de 600€ pour garantir la sécurité des piétons dans le cadre des travaux de la Route de Coutances.

**- QUESTIONS DIVERSES**

Élections présidentielles le 22 Avril et 6 Mai 2007 :

Afin d'organiser les journées électorales, Mr Métral demande à tous les Conseillers qui souhaitent tenir un bureau de vote, de renvoyer le courrier qui leur a été adressé le 7 mars dernier au secrétariat de la mairie.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,

A. MÉTRAL